

Fiche de candidature

Comités de Protection des Personnes (CPP) de Nouvelle-Aquitaine

Les candidatures sont à retourner jusqu'au **21 avril 2024** par e-mail à l'adresse :
ars-na-dms@ars.sante.fr

CANDIDAT

Renseignements personnels :

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Adresse(s) électronique(s) :

Comité pour lequel vous postulez* : Sud-Ouest & Outre-Mer IV (Limoges)

cppsoom4@ch-esquirol-limoges.fr

* Cochez la case correspondante

Ouest III (Poitiers)

cpp-ouest3@chu-poitiers.fr

Sud-Ouest & Outre-Mer III (Bordeaux)

cpp.soom3@u-bordeaux.fr

S'agit-il d'une :

* Cochez la case correspondante

- Nouvelle nomination
- Demande de renouvellement

Collège et catégorie pour lesquels vous postulez : *Cochez la case correspondante

PREMIER COLLEGE

Personne ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine (précisez si vous êtes médecin ou si vous avez une compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie)

Médecin généraliste

Pharmacien hospitalier

Auxiliaire médical

DEUXIEME COLLEGE

Personne qualifiée en raison de sa compétence à l'égard des questions d'éthique

Personne qualifiée en raison de sa compétence en sciences humaines et sociales

Travailleur social

Personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière juridique

Représentants d'associations agréées de malades et d'usagers du système de santé

Commentaires éventuels :

.....
.....
.....
.....

J'accepte que les données transmises dans ces documents soient enregistrées et utilisées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, et ses délégations départementales, dans le cadre strict de ses activités, sans divulgation à des tiers, à l'exception des équipes gestionnaires du CPP correspondant. Pour les candidatures de représentants des usagers, j'accepte que les données contenues dans ces documents soient transmises et utilisées par France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, afin que cette dernière puisse suivre le renouvellement et organiser les formations obligatoires des représentants des usagers :

- OUI**
- NON**

Fait à _____, le _____

Signature

Éléments et documents à joindre à la fiche de candidature

1. **La déclaration publique d'intérêt (DPI) à renseigner en ligne : les membres des comités de protection des personnes doivent, avant de commencer leurs travaux au sein d'un CPP, déclarer leurs intérêts sur le site ministériel : <https://dpi-declaration.sante.gouv.fr>**

Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir renseigner les éléments suivants permettant de procéder à la création de votre compte pour une déclaration en ligne de vote D.P.I.

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Identifiant Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (pour les professionnels de santé concernés) :

2. **Un curriculum vitae** (pour les nouvelles nominations)
3. **Une lettre de motivation** (pour les nouvelles nominations)
4. **Le cas échéant : liste des publications scientifiques et titres** (pour les nouvelles nominations)
5. **Copie des diplômes** (pour les nouvelles nominations)
6. **Pour les représentants d'associations agréées, une copie de l'arrêté d'agrément**
 - ➔ **Le candidat, a-t-il déjà suivi la formation de base du représentant des usagers, comme par exemple, la formation « RU, en avant » ?** (*en cas de réponse positive, merci de joindre le justificatif de formation*)
 - OUI**
 - NON**
 - ➔ **Si non, le candidat s'engage-t-il à se former ?**
 - OUI**
 - NON**